INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

À la session ordinaire du 4 mai 2015

Étaient présents :

le maire	M. Robert Duteau
les conseillères et conseillers :	Mme Sylvie Faille Mme Estelle Muzzi M. Jean-Louis Tinant
Absents	Mme Josyane Ledoux M. Denis Robert M. Daniel Garceau

formant quorum sous la présidence du maire.

Aussi présent, le Directeur général, secrétaire-trésorier, M. Daniel Striletsky.

Pensée

RÉSOLUTION 2015-88
Il est proposé par M. Jean-Louis Tinant, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit adopté l'ordre du jour de la session ordinaire du 4 mai 2015 et que soient ajoutés les points suivants :
Point #11 : Incendie : Changement d'adresses sur montée Richard
Point # 12 : Voirie : - augmentation de salaire,
- fauchage des rues,
- vente de la déchiqueteuse
- soumission achat camion-charrue
- soumission pour achat d'équipement de déneigement,
Point # 15 : Personne désignée pour répondre au BAPE

1. Adoption de l'ordre du jour de la session ordinaire du 4 mai 2015
2. A- Adoption du procès-verbal de la session ordinaire du 7 avril 2015
   B- Adoption du procès-verbal de la session ordinaire ajournée au 13 avril 2015
3. Acceptation et paiement des comptes du mois d'avril 2015
4. Résolution : a- Pacte rural régional
   b- Pacte rural local
5. Résolution : Abrogé la résolution 2015-77 = manque d'inscription
6. Résolution : Travaux à l'école Hallerton
7. Résolution : Intérêt pour achat regroupé avec la MRC
8. Résolution : Congrès FQM 24, 25 et 26 septembre 2015
9. Résolution : Programmation du TECQ 2014-2018
10. Résolution : Modification des résolutions : 2015-09 et 2015-50 Nom
11. Service Incendie : Pompiers et PR :
12. Voirie :
13. Parc Régional :
    Résolution : Entériner l'engagement des employés du Camp de jour
    Résolution : Augmentation de salaire (salaire minimum) et régularisation

Formules Mu...pales - No 561+...r

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

Résolution : Démission de M. Chaperon et remplacement

14. Bibliothèque :
15. Projet éolien :
    - Résolution : Participation à la coalition des maires, nomination
16. Divers :
    - Résolution : Demande de dons : M. Billette Grand Défi Pierre Lavoie
    - Résolution : Demande de dons : Fondation Santé Haut-Richelieu - Rouville
    - Résolution : Demande d'autorisation : Défi Montréal – New York 2015
    - Résolution : Demande d'appui : Démarche commune pour obtenir une dérogation au Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection
    - Résolution : Demande d'appui : Ville de Montréal Loi sur le tabac
    - Résolution : Demande d'appui : Forum Jeunesse
17. Correspondance
18. Période de questions

RÉSOLUTION 2015-89
Il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par M. Jean-Louis Tinant et résolu à l'unanimité que soit accepté et entériné le procès-verbal de la session ordinaire du 7 avril 2015.

RÉSOLUTION 2015-90
Il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par M. Jean-Louis Tinant et résolu à l'unanimité que soit accepté et entériné le procès-verbal de la session ordinaire ajournée au 13 avril 2015.

RÉSOLUTION 2015-91
Il est proposé par Mme Sylvie Faille, appuyé par M. Jean-Louis Tinant et résolu à l'unanimité que soient acceptés et payés les comptes du mois d'avril 2015 de la liste en annexe.

Du chèque 50138 au chèque 50307 inclusivement, le total est: 120 705.99$
Le fonds de roulement est de :..... 550 000,00$
Le montant disponible au fonds de roulement pour 2015 est de : ... 490 000,00$
Les intérêts du mois ne sont pas encore comptabilisés.

RÉSOLUTION 2015-92
Il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit inscrit l'implantation du remonte-pente au Parc Régional Saint-Bernard à la programmation 2015 du pacte rural régional. Que soit transmise cette demande à la MRC des Jardins-de-Napierville. Que le directeur général ou la directrice générale adjointe soient autorisés à signer tous les documents pertinents.

RÉSOLUTION 2015-93
Il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit inscrit l'implantation du remonte-pente et des rampes de lancement au Parc Régional Saint-Bernard à la programmation 2014 du pacte rural local pour 2014. Que soit transmise cette demande à la MRC des Jardins-de-Napierville. Que le directeur général ou la directrice générale adjointe soient autorisés à signer tous les documents pertinents.

RÉSOLUTION 2015-94
Il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par M. Jean-Louis Tinant et résolu à l'unanimité que soit abrogée la résolution 2015-77 concernant l'autorisation de circuler au cyclo-défi de la Chambre de commerce et d'industrie Royal Roussillon annulé pour manque d'inscription.

INITIALES DU MAIRE
RD
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

RÉSOLUTION 2015-95
Il est proposé par M. Jean-Louis Tinant, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle indique son intérêt à la MRC des Jardins-de-Napierville pour les demandes de soumissions regroupées pour l'achat du sel de déglaçage, le pavage des routes et le marquage des routes selon nos spécificités.

RÉSOLUTION 2015-96
Il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soient inscrits les élus, directrice générale adjointe et la trésorière adjointe accompagnés au congrès de la FQM à Québec les 24, 25 et 26 septembre 2015 et que soient payés leurs frais d'inscriptions, d'hébergement et dépenses reliées au congrès.

RÉSOLUTION 2015-97
Attendu que :

- la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

- la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Il est proposé par M. Jean-Louis Tinant, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28$ par habitant par année, soit un total de 140 $ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

Formules Mu...pales - No 5614-...T

- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

RÉSOLUTION 2015-98
Il est proposé par M. Jean-Louis Tinant, appuyé par Mme Estelle Muzzi et résolu à l'unanimité que soient modifiées les résolutions 2015-09 et 2015-50 en regard du nom de la firme d'ingénieurs afin de remplacer le nom par Ingemax dans le mandat de la préparation des plans et devis pour acceptation à la MRC, de l'évaluation des coûts, de la préparation des plans et devis pour soumission ainsi que la surveillance des travaux pour la réfection du ponceau du cours d'eau Grande-Décharge de la Grande-Ligne sur le chemin de la Grande-Ligne.

RÉSOLUTION 2015-99
Il est proposé par M. Jean-Louis Tinant, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soient changées certaines adresses civiques sur la montée Richard de la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle pour faciliter l'identification des bâtiments pour les divers intervenants tel que recommandé par le directeur du Service Incendie et des Premiers Répondants; qu'un circulaire soit envoyé aux citoyens et qu'une lettre soit envoyée aux résidents concernés par les changements. Que la résolution ainsi que la liste des adresses modifiées soient envoyées à Poste Canada, à Hydro Québec, à Bell et à Google afin d'éviter qu'il y ait des frais pour ces changements.

RÉSOLUTION 2015-100
Il est proposé par M. Jean-Louis Tinant, appuyé par Mme Estelle Muzzi et résolu à l'unanimité que soit accordée une augmentation de salaire à M. Normand Faille de 2.70$ pour que soit établi son salaire hebdomadaire brut à 1000.00$.

RÉSOLUTION 2015-101
Il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit octroyé le contrat de fauchage de bord route, pour la première coupe, à André Paris Inc. tel que présenté à sa soumission du 2 avril 2015.

RÉSOLUTION 2015-102
Il est proposé par Jean-Louis Tinant, appuyé par Mme Estelle Muzzi et résolu à l'unanimité que soit préparé un appel d'offres pour la vente de la déchiqueteuse, sans la remorque, dans le journal local Coup d'œil.

RÉSOLUTION 2015-103
Il est proposé par M. Jean-Louis Tinant, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit préparé un devis pour la fourniture d'un camion 10 roues neuf, que cet appel d'offres soit publié sur le site du SEAO et que la date limite de réception des soumissions sera le 1er juin 2015.

RÉSOLUTION 2015-104
Il est proposé par M. Jean-Louis Tinant, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit préparé un devis pour la fourniture d'équipement de déneigement et d'une benne/épandeur 4 saisons neuf, que cet appel d'offres soit publié sur le site du SEAO et que la date limite de réception des soumissions sera le 1er juin 2015.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

RÉSOLUTION 2015-105
Il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soient engagés les candidats suivants comme moniteurs du camp de jour pour la saison estivale 2015 : Stephie Forget, Stéphanie Corriveau-Yvon, Félix Gadoua, Ariane Faille, Sandryne Martel, Samuel Brisson, Sara Jacobsen et que leurs rémunérations soient établies selon la résolution 2007-83.

RÉSOLUTION 2015-106
Considérant que le salaire minimum a été augmenté le 1er mai 2015,

Il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que le salaire horaire de Mme Myriam Ledoux soit établi à 13.55$ et que son salaire sera dorénavant ajusté à la fin de l'année tel que les autres employés permanents.

RÉSOLUTION 2015-107
Considérant que le salaire minimum a été augmenté le 1er mai 2015,

Il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que le salaire horaire de M. Ronald Bernier soit augmenter de 0.20$ pour qu'il soit établi à 14.05$.

RÉSOLUTION 2015-108
Il est proposé par Mme Sylvie Faille, appuyé par Mme Estelle Muzzi et résolu à l'unanimité que soit acceptée la démission de M. Jonathan Chaperon.

RÉSOLUTION 2015-109
Considérant qu'il a déjà donné son accord au Conseil,

Il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par M. Jean-Louis Tinant et résolu à l'unanimité que soit nommé M. Daniel Garceau, en remplacement du maire, M. Robert Duteau, pour participer à la coalition régionale des maires.

RÉSOLUTION 2015-110
Il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par M. Jean-Louis Tinant et résolu à l'unanimité que soit désignée Mme Jocelyne Blanchet pour assister à la rencontre préparatoire à l'audience publique du BAPE, concernant le projet de parc éolien à Saint-Cyprien-de-Napierville, qui se tiendra le 5 mai prochain.

RÉSOLUTION 2015-111
Il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par M. Jean-Louis Tinant et résolu à l'unanimité que soit nommée Mme Jocelyne Blanchet, directrice générale adjointe, pour répondre aux questions de la Commission d'enquête chargée d'examiner le projet de parc éolien à St-Cyprien tel que demandé dans la lettre du 28 avril 2015.

RÉSOLUTION 2015-112
Il est proposé par M. Jean-Louis Tinant, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit émis un don de 100.00$ à « Go Le Grand Défi » pour le Grand Défi Pierre Lavoie 2015 auquel participera le whip en chef du gouvernement, député de Huntingdon, M. Stéphane Billette.

Formules Mu...ipales - No 5614...3T

INITIALES DU MAIRE
RC
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

RÉSOLUTION 2015-113
Il est proposé par M. Jean-Louis Tinant, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit émis un don à la Fondation Santé Haut-Richelieu-Rouville au montant de 150.00$.

RÉSOLUTION 2015-114
Il est proposé par M. Jean-Louis Tinant, appuyé par Mme Estelle Muzzi et résolu à l'unanimité que soit autorisé le passage sur le territoire (réseau routier) de la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle les participants au Défi Montréal-New York qui aura lieu les 28 et 29 mai 2015.

RÉSOLUTION 2015-115

Considérant que le gouvernement du Québec a publié, le 30 juillet 2014, dans la Gazette officielle du Québec le décret édictant le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection;

Considérant que ce règlement est entré en vigueur le 14 août 2014;

Considérant qu' un collectif de 5 scientifiques indépendants a mis en lumière les lacunes et faiblesses d'un tel règlement et montré son insuffisance pour assurer une protection réelle et adéquate des sources d'eau potable de la municipalité;

Considérant les études scientifiques déposées qui montrent une contamination des sources d'eau potable lorsqu'elles sont situées à un km des puits gaziers ou pétroliers;

Considérant l'étude réalisée à la demande du gouvernement du Québec dans le cas du forage pétrolier à Gaspé et qui montre la présence de méthane thermogénique ou mixte dans les puits d'eau potable situés en périphérie du forage Haldimand 1;

Considérant que lors d'une rencontre tenue à Saint-Edmond-de-Grantham, le 20 septembre 2014, les 30 élus municipaux présents provenant de 22 municipalités et de 11 MRC ont décidé de présenter une requête commune au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques afin que leur municipalité puisse adopter des normes plus sévères que celles qui apparaissent dans le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection et qu'ils ont invité toutes les municipalités du Québec intéressées à se joindre à elle;

Considérant qu' il est de l'intérêt des résidents et résidentes de la présente municipalité de mieux protéger les sources d'eau de la municipalité;

Sur proposition de Mme Estelle Muzzi, secondé par M. Jean-Louis Tinant il est résolu que la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle se joigne à cette requête commune et que copie de la présente résolution soit adressée aux initiateurs de cette démarche afin qu'elle soit jointe à la requête commune qui sera présentée à l'honorable ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

Présentation de la correspondance.

- Ouverture de la période des questions par le président
- Il est fait mention qu'il y a eu un reportage télévisé concernant les éoliennes
- Demande d'information sur les montants du Pacte rural régional et local.
- N'ayant pas d'autre intervention, le président clos la période de questions.

Il est proposé par Mme Sylvie Faille, appuyé par M. Jean-Louis Tinant et résolu à l'unanimité que soit levée la session ordinaire du 4 mai 2015.

M. Robert Duteau
Maire

M. Daniel Striletsky
Directeur général, secrétaire-trésorier

Formules Municipales - No 561...